Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 74 (1938)

Heft: 45

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXIVe ANNÉE — No 45 17 DÉCEMBRE 1938

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Assemblée générale.* — *Bureau de placement.* — *A l'écoute.* — *Ceux qui quittent.* — *Nécrologie : M. Perrin ; Mme Mennet.* — *Dans les sections : Morges.* — GENÈVE : U. I. P. G. : *Au sujet des salaires.* — U. I. P. G. — DAMES ET MESSIEURS : *Convocation ; communications diverses.* — U. I. P. G. — MESSIEURS : *Convocation.* — NEUCHATEL : *Dans les sections.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : AD. F. : *L'éducation au respect.* — G. P.: *A quand la fin des expériences ?* — TEXTE LITTÉRAIRE. — L'ÉCOLE ET LA NATURE : E. D. : *Les vitamines.* — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Propositions : Les sociétaires et les sections qui auraient une ou des propositions à formuler sont priés de les faire parvenir au Comité central avant le 14 janvier. *Le Comité.*

BUREAU DE PLACEMENT

Famille bâloise aimerait placer pour une année, dès le printemps 1939, garçon de 16 ans, chez instituteur. On désire une école secondaire. En échange, on prendrait jeune homme ou jeune fille du même âge.

Instituteur bernois, Haute-Argovie (Berne), désire placer son fils en échange de jeune fille ou jeune homme chez collègue vaudois. Il y a écoles primaire, secondaire et ménagère dans la localité.

Pour détails et adresses, écrire au Bureau de placement S. P. V., Faoug.

A L'ÉCOUTE

Le Chœur mixte de Vevey-Montreux se fera entendre, le samedi soir 17 décembre, au studio de Radio-Lausanne. Le programme de cette audition ne présente pas des œuvres de grande envergure : ce sont des Noëls et des Chansons françaises, encadrés dans des pages classiques de Palestrina et de Haendel.

Le C. M. V. M. donnera, en mars, à la Cathédrale un concert de musique religieuse, avec solistes et orchestre, sous les auspices des *Amis de la Cathédrale.*

Soutenez les efforts du Chœur mixte. Membres passifs désirés. Compte de chèques : II *b* 442.

CEUX QUI QUITTENT

Grandson. — Le lundi 31 octobre, en une cérémonie charmante à laquelle assistait M. Cornaz, inspecteur, les autorités et le personnel enseignant de Grandson prenaient congé de Mlle *M.-L. Walter* et de M. *U. Rossier*, arrivés au terme de leurs 35 années d'activité.

Après un début à Sarzens et une dizaine d'années à Champagne, Mlle Walter fut appelée à la direction de la classe des petits de Grandson en 1919, où elle succéda à sa sœur Cécile, enlevée trop tôt à l'affection des siens. Par ses qualités pédagogiques, sa bonté, sa compréhension de l'âme enfantine, ses talents de musicienne, son dévouement à tout ce qui touche à la vie de la petite cité grandsonnoise, Mlle Walter a été une institutrice distinguée et appréciée.

Entré en fonctions le 1er juin 1903, M. Rossier fit toute sa carrière à Grandson. Outre ses qualités d'éducateur, nous nous plaisons à relever qu'il fut un collègue courtois, de bon conseil et serviable à souhait. Indépendamment de la direction de sa classe, M. Rossier prit une part très active aux affaires publiques : Conseil communal, sociétés locales, etc.

Au banquet qui suivit la cérémonie officielle, d'aimables paroles ont été prononcées par MM. Crosasso, syndic, Guilloud, président, Grellet, pasteur, Besse, instituteur et des souvenirs tangibles remis aux jubilaires par les autorités, les collègues et les élèves.

Que jusqu'à la fin, Dieu leur soit propice,
Qu'Il leur garde encore de longs jours heureux.
Ils ont mérité, par leurs bons services,
Que le ciel entende et comble nos vœux. B.

Lausanne. — En juillet passé, des amis et des collègues prenaient congé de Mlle *Emma Verdan* qui quittait l'enseignement après 35 ans de travail combien apprécié.

Emma Verdan sortit de l'Ecole normale en 1903 ; après un court remplacement à Echandens, elle passa 9 ans à Vallorbe puis, en 1912, fut appelée à Lausanne. Les qualités exceptionnelles de pédagogue l'avaient placée à la tête d'une classe primaire supérieure d'avril 1932 à avril 1936.

Active, énergique, consciencieuse, Mlle Verdan n'avait que des amis ; aussi son départ est-il une perte pour le corps enseignant qui lui souhaite une heureuse retraite et espère la rencontrer longtemps encore dans les rues de notre ville. A. BEAUVERD.

Prilly. — Le vendredi 14 octobre, le Corps enseignant du Cercle de Romanel, auquel s'étaient jointes les autorités de Prilly, a pris congé de M. *R. Oguey*, qui allait, le lendemain, tenir sa dernière classe après vingt-sept ans d'activité dans la commune.

M. Laurent, inspecteur, quoiqu'il eût peu de temps disponible

ce jour-là, avait aimablement accepté de nous consacrer quelques instants.

Tour à tour, MM. Beauverd, au nom du Corps enseignant, Girardet, au nom de la Municipalité, Rouffy, au nom de la Commission scolaire, en remettant à notre collègue de jolis cadeaux dédicacés, lui souhaitèrent, ainsi qu'à sa compagne, une heureuse et paisible retraite.

M. l'inspecteur apporta également au « jubilaire » ses vœux les plus chaleureux.

M. Oguey remercia chacun avec émotion. Le lendemain, notre collègue fut fêté et fleuri par ses élèves. Puisse-t-il jouir longtemps de sa retraite ! B. J.

Yverdon. — Le lundi 7 novembre, dans la classe de couture gentiment décorée par les élèves de la classe ménagère, les autorités et le corps enseignant d'Yverdon prenaient congé de M. Ducommun, arrivé au terme de sa carrière pédagogique. Devant des tables savamment et substantiellement garnies, M. Wasen, municipal, président de la Commission scolaire, exprima à notre ami Jean les sentiments de gratitude des autorités et de la population yverdonnoise. Notre collègue Delisle, M. Pitton, directeur, puis M. Tschumy adressèrent à M. Ducommun des paroles pleines d'amitié et de reconnaissance. Très ému, le jubilaire répondit en termes bien sentis à toutes ces marques d'amitié. Deux tableaux dus au pinceau d'Henri Jaccard furent remis au jubilaire.

A celui qui fut un excellent collègue, un ami dévoué, un modeste, nous présentons nos vœux d'une retraite longue et paisible.

Ch. G.

NÉCROLOGIE

† **Marius Perrin.** — A Buchillon, où il s'était fixé en 1919, alors qu'il était encore en fonctions, est décédé subitement, le 8 novembre, M. Marius Perrin, ancien inspecteur.

En 1881, il obtenait son brevet d'instituteur ; après avoir enseigné à l'école suisse de Divonne, il dirigea la classe de Bassins ; en 1894, il fut nommé à Lausanne ; cinq ans après il était inspecteur. En 1922, il prenait une retraite bien méritée.

Quiconque a eu le privilège de connaître l'inspecteur Perrin l'a apprécié pour son bon sens, son esprit vif, ses qualités de cœur. Il affectionnait tout spécialement les jeunes dans le métier et leur donnait force conseils ; il aurait voulu les garder des faux pas à l'école et hors de l'école, et les regardait comme le fait un père.

En retraite, il ne resta pas inactif : la vie de la petite commune au bord du lac l'intéressa vivement ; il siégea au Conseil de paroisse, présida la Commission scolaire et le Conseil communal et fut membre

de la Commission cantonale de consécration. Il n'oublia pas non plus les instituteurs et nombreux furent ceux qui se rendirent à Buchillon, où l'accueil le plus cordial leur était réservé.

Dans ses jeunes années, alors qu'instituteur, il fut un membre actif de la S. P. V. et siégea au Comité central.

A Mme Perrin-Beausire, ancienne institutrice, à sa nombreuse famille, nous présentons les sentiments de sympathie attristée de la S. P. V. Ch. G.

† **Anna Mennet-Mojonnier.** — Brevetée en 1903, Mme Anna Mennet-Mojonnier enseigna quelques années à Orbe. Nommée à Villeneuve, elle y devint l'épouse de M. Louis Mennet, son collègue. Par son dévouement, sa grande bonté et son amour des petits, elle avait conquis l'estime de toute la population. Une longue et implacable maladie l'obligea à prendre une retraite prématurée.

Entourée de la plus tendre affection et des soins les plus assidus de son époux et de ses enfants, elle s'éteignit paisiblement le 10 novembre au soir après de longues années de souffrances supportées avec une héroïque résignation.

Le dimanche 13 novembre, une foule émue, où l'on comptait de nombreux collègues et anciens élèves, l'accompagna au champ du repos. Sur la tombe, M. Nicolier, instituteur, en une émouvante allocution, retraça la carrière féconde de la chère défunte et adressa à son époux et à la famille, les paroles de consolation et de sympathie au nom des collègues.

DANS LES SECTIONS

Morges. — La section de Morges avait son assemblée d'automne le 2 décembre, au Casino. Lors de l'examen des comptes de la section, le rapporteur, M. Borloz, instituteur à Saint-Prex, proposa de prélever une somme de 30 fr. sur lesdits comptes en faveur de l'Asile d'Echichens, ce qui fut admis à l'unanimité. M. Chamot, directeur de l'Asile, remercia chaleureusement la section pour son geste.

Le corps enseignant entendit ensuite un récital littéraire donné par Mlle Bally, institutrice à Rolle. Ce fut charmant. Notre collègue, tour à tour émouvante ou espiègle, nous donna quelques pièces de La Fontaine et de Zamacoïs. Heure délicieuse, trop vite écoulée, et pour laquelle nous tenons à remercier encore de tout cœur Mlle Bally.

GENÈVE

U. I. P. G.

AU SUJET DES SALAIRES

La *Tribune de Genève* du 7 décembre dernier publiait, concernant la retenue sur les traitements du personnel de l'Etat, un article *incomplet et partiellement inexact.*

Au nom de leurs Comités, les soussignés ont adressé une mise au point à la *Tribune*, avec prière d'insérer pour renseigner impartialement l'opinion publique.

Ils ont indiqué, en particulier :

a) que la retenue imposée en 1933 n'était pas de 10 %, comme l'indique le collaborateur de la *Tribune*, mais qu'elle variait de 10 à 20 % pour les instituteurs, de 16 à 23 % pour les institutrices (nommées), atteignant, pour les stagiaires, 30, 40, et même 50 % ;

b) que depuis 1933 aucun adoucissement n'ayant été prévu, comme le déclare la *Tribune*, il n'a donc pas pu être question, au moment de la prorogation (1937), de « nouveaux » adoucissements ;

c) que les allégements pour 1938 (qualifiés de « substantielle atténuation » par la *Tribune* !) furent votés, non pas « surtout », mais *uniquement* au bénéfice des fonctionnaires chargés de famille ;

d) qu'il y aurait lieu, pour être complet, de mentionner les *nouveaux sacrifices* — très lourds — consentis récemment par *tous* les fonctionnaires en faveur de la C. I. A. (Caisse de retraite) et dont il n'est pas fait mention.

J. Borsa. Ch. Duchemin.

U. I. P. G. — DAMES ET MESSIEURS
CONVOCATION

La Commission qui s'occupe du *règlement des études pédagogiques* tiendra une dernière séance le *mardi 20 décembre, à 16 h. 45, au Café de la Terrasse, place Longemalle.*

Nos collègues *Uldry* et *Béguin* présenteront un projet de rapport qu'ils ont préparé à la suite de l'échange de vues que nous avons eu lors de notre dernière assemblée.

Tous les collègues (Dames et Messieurs) qui s'intéressent à cette importante question de la préparation des jeunes instituteurs sont invités à assister à cette séance où le projet de l'U. I. P. G. sera définitivement mis au point.

Juliette Borsa. Charles Duchemin.

U. I. P. G. — DAMES ET MESSIEURS
COMMUNICATIONS DIVERSES

A. Plan d'études de l'Ecole primaire. — Le Département, à la suite de l'introduction de nouveaux manuels, de nouvelles méthodes et de nouvelles branches, vient de préparer un « plan d'études » détaillé qui est une mise au point du programme de 1923, « avec indications méthodologiques précises et répartition du champ d'études annuel en trois tranches trimestrielles ». Ce projet est à la dispo-

sition des membres du corps enseignant dans les divers bâtiments scolaires du canton.

Des *Commissions d'études* examineront avec soin toutes les observations concernant soit la répartition des matières, soit les instructions méthodologiques.

Le Département a demandé à l'U. I. P. G. (Dames et Messieurs) de désigner un certain nombre de collègues qui feront partie des Commissions d'études.

B. Paiement des salaires. — En 1938, la paie tombait presque toujours un vendredi ; il en résultait de réels inconvénients pour les instituteurs de la campagne et un encombrement fort désagréable pour chacun aux guichets des banques le vendredi à 11 h. et à 16 h.

L'U. I. P. G. est intervenue récemment auprès de M. le président du Département des Finances pour demander que la paie soit fixée en 1939 au dernier jeudi de chaque mois.

Les motifs invoqués faisant apparaître notre demande comme fondée, le Département vient de fixer, conformément à notre désir, la paie au dernier jeudi du mois (sauf pour janvier et août, l'exception faite pour ces deux mois étant demandée par la comptabilité des services intéressés et par les banques qui opèrent les paiements).

Nous avons donc obtenu satisfaction dans une large mesure et nous sommes persuadés que cette décision facilitera de nombreux membres du corps enseignant.

C. Tableaux scolaires suisses. — L'U. I. P. G. vient de faire une démarche auprès de M. le président du Département de l'Instruction publique en faveur des *tableaux scolaires suisses.*

« A cette œuvre de saine culture nationale ont collaboré artistes et éducateurs. Elle est déjà sympathique par l'effort de solidarité qui l'a rendue possible. » Elle sera utile à notre école, puisqu'elle se propose « de présenter à nos enfants, pour les cas où l'observation directe de la réalité est impossible, des images de la vie ou de la nature qui leur donnent une connaissance meilleure de leur pays et de la diversité de ses sites, des conditions d'existence et de l'activité si différente de ses habitants ».

Grâce à l'esprit de compréhension de M. le chef du Département et de M. le directeur de l'enseignement primaire, nos classes seront dotées prochainement des tableaux dont nos collègues d'autres cantons bénéficient déjà.

Le Département a en effet décidé d'acheter, en 1938, avec la contribution des Fonds scolaires des écoles de l'agglomération, 9 séries de 9 tableaux chacune à l'usage des écoles urbaines et, en 1939, 50 tableaux destinés aux classes rurales.

D'autre part, le Département serait en principe disposé à étendre aux communes rurales la mesure prise pour les écoles de la ville,

à savoir que l'Etat a décidé de payer le montage (5 fr. environ) pour chaque tableau acheté par les communes (3 fr.).

Nous demandons, en conséquence, à tous nos collègues de la campagne (spécialement à ceux qui font partie des conseils municipaux) d'attirer l'attention des autorités communales sur l'intérêt qu'il y a pour chaque classe à posséder ce très intéressant matériel d'enseignement et à profiter des avantages consentis par le Département de l'Instruction publique.

D'autre part, une brochure explicative, intitulée : « Tableaux scolaires suisses — Commentaires — 1re série » sera distribuée prochainement, à titre gracieux, aux membres de l'U. I. P. G. Ces commentaires, publiés par la S. P. R., n'ont pu être édités que grâce à l'appui d'un grand nombre de bonnes volonté qui y ont contribué soit financièrement, soit en y travaillant d'une façon désintéressée.

Nous sommes persuadés que tableaux et brochure seront appréciés des membres du corps enseignant et aideront à la formation intellectuelle de notre jeunesse suisse. Ch. DUCHEMIN.

U. I. P. G. — MESSIEURS

CONVOCATION

Les collègues (Messieurs) qui font partie des Commissions d'études désignées par le Département pour examiner les observations concernant le *projet de plan d'études des Ecoles primaires* tiendront une séance préliminaire (à laquelle assistera le Comité de l'U. I. P. G.) le *mercredi 21 décembre, à 17 h., au Café de la Terrasse, place Longemalle.*

Tous les collègues de l'U. I. P. G. qui auraient des observations à présenter concernant le nouveau plan d'études sont instamment priés ou d'assister à cette séance, ou de faire parvenir leurs vœux par écrit au soussigné.

Ch. DUCHEMIN.

NEUCHATEL DANS LES SECTIONS

La Chaux-de-Fonds. — Depuis 1927, nos collègues chaux-de-fonniers possèdent une sous-section pour le développement de l'activité manuelle scolaire.

Elle compte actuellement 82 membres. Un comité indépendant de celui de la section-mère dirige le groupement que préside avec ardeur et dévouement, M. Raoul Steiner, ancien instituteur, un des pionniers neuchâtelois de l'enseignement des travaux manuels.

De son rapport paru en juin de cette année dans le *Trait d'union*, organe de la section de La Chaux-de-Fonds, nous extrayons quel-

ques données qui mettront en relief le travail fécond accompli discrètement dans la pépinière qu'anime le zèle de M. Steiner et de ses disciples.

Depuis l'origine, il a été organisé 34 cours destinés aux membres de la sous-section et 46 cours d'hiver en faveur des ouvriers sans travail. Pour la tombola du Congrès de 1936, nos vaillants collègues ont confectionné de nombreux objets de cuivre repoussé ou de vannerie.

Dans les cours de la première catégorie, notons une très grande variété, soit : cartonnage, reliure, vannerie, menuiserie, gravure sur lino, dessin au tableau noir, papiers peints, écriture Rédis, école active avec confection de matériel intuitif, physique, chimie, entomologie et botanique.

Les membres du Comité ont donné gratuitement la plupart de ces cours. Quant à ceux destinés aux chômeurs, ils comportaient de la menuiserie, du cartonnage et de la vannerie. Trois membres ont dirigé des cours de cartonnage, de menuiserie et de travaux techniques dans le cadre de ceux qui se donnent chaque année sous les auspices de la société suisse des Travaux manuels.

Au cours de cette première décade, les dépenses se sont élevées à 2800 fr. ; elles ont été couvertes par les cotisations des membres, les subventions de la S. P. et de la commune.

Nous félicitons cette vaillante sous-section pour les services qu'elle rend à l'enseignement qui, on le sait, accorde une place toujours plus grande à l'activité manuelle.

* * *

Un comité de couture a été constitué en vue d'une vente qui a eu lieu le 7 décembre au profit d'œuvres scolaires. Très bien.

Une commission s'est mise à l'étude du sujet proposé pour le Congrès de Genève.

Des démarches ont été faites pour l'organisation d'un cours de skis. Puisse la neige s'intéresser à cette entreprise ! Ce n'est pas le cas jusqu'à ce jour, le neuvième de décembre.

Pour faciliter la visite de l'Exposition de Zurich, le comité a l'intention de constituer une cagnotte.

Le 17 octobre, veillée musicale, dans laquelle les membres de la section ont eu le privilège d'entendre le quatuor vocal *Pro Arte* et un groupe d'instrumentistes qui ont interprété des œuvres intéressantes et peu connues : *Psaume* de Lassus, *Motet* de Staden et d'Ehrhart, *Messe brève en sol* de Mozart.

Une course d'automne a permis à nos collègues de visiter la sucrerie d'Aarberg et la fabrique de porcelaine de Langenthal.

* * *

Pour terminer, le *Trait d'union* nous permettra bien de répéter cette jolie trouvaille qu'il emprunte à la rédaction d'une fillette : *Un pantalon d'homme est accroché à un clou ; une chemise de même sexe s'étale sur une chaise.* J.-Ed. M.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

L'ÉDUCATION AU RESPECT

Les moyens : 2. *L'exemple de l'éducateur.*

« La seconde exigence, continue M. Willi Schohaus, est que nous, éducateurs, manifestions par notre tenue, en toute circonstance, ce respect que nous voulons contribuer à éveiller chez nos élèves. » Ceci vaut pour les petites choses comme pour les grandes. Cela s'exprime moins par des paroles que par des actes ; moins par des actes que par une atmosphère.

Manifester du tact vis-à-vis des serviteurs, quoi de plus simple ? Quoi de plus rare ? — Respecter les gens âgés : honorer en eux le passé qu'ils représentent. Il n'y a pas de vraie « culture » sans une germination au sein de ce terreau qu'est la tradition. Faute de quoi que reste-t-il, comme appui ? L'intellect rationaliste, l'individualisme. On arrive bien vite au bout des ressources qu'ils offrent. Dès la prime enfance, dans le respect à l'égard des grands-parents, le jeune être, sans s'en douter, apprend à consolider la longue chaîne qui, du passé, s'étend au présent et, du présent, doit se continuer, de progrès en progrès, vers l'avenir.

Ont-ils présente à l'esprit cette chaîne du passé à l'avenir, ces parents qui jouent au camarade avec leurs enfants, encaissent sans broncher les quolibets, se laissent grimper sur le dos aux moments où le jeu n'est pas de saison, tolèrent les interruptions, le bruit, les critiques formulées en termes désobligeants ? Ils pensent être « à la page ». En fait, ils déchirent la page où devrait s'inscrire la piété, toute forme de piété. Ce mot, en latin, signifiait à la fois : abandon du petit enfant à ses parents et abandon de l'homme à Dieu. N'est-ce pas que les Romains sentaient déjà le lien qui conduit de l'un à l'autre. On retrouve cette même conception chez les Chinois. Quand Confucius (né en 551 avant J.-C.) parle de piété filiale : « Hsiào », il entend : le sens de la hiérarchie des choses et des valeurs. Tout cela en un seul mot.

Comment l'éducateur pourra-t-il s'y prendre pour éveiller ce sentiment ? Ce sentiment existe en germe chez son élève. Il doit exister aussi chez lui, adulte. Dès lors, la simple expression de son admiration vient animer une flamme qui couve ; elle crée une communion entre deux êtres, entre deux admirations. Admiration commune en présence des grands spectacles de la nature. Nous y reviendrons. Admiration aussi des œuvres d'art. Respect de ce qu'il y a en eux de sacré. Se recueillir avant l'audition d'une œuvre de Bach ou de Beethoven. Ne pas bavarder avant — ou, ce qui est pire : pendant — l'audition. La T.S.F. est ici une « vulgarisatrice », une tentatrice qui, trop souvent, entraîne au péché de lèse-divinité !

Jouir trop facilement d'une œuvre de premier rang avilit le caractère de l'auditeur. En abuser, oublier la vénération due à l'Art, c'est, sans qu'on s'en doute, y perdre son âme.

Les moyens : 3. *Le respect de soi-même chez l'enfant.*

Cette forme de respect est une des plus importantes et des plus méconnues. On se rendra compte de sa nature en songeant que chacun de nous participe à la Création ; chacun constitue une parcelle de l'Esprit qui domine ou doit dominer toujours plus et toujours mieux les forces obscures de la matière.

Ce respect de soi est fait de deux sentiments : fierté et humilité, tous deux légitimes, parce que complémentaires, « polarisés » entre eux. Trop de l'un, trop de l'autre, sans contrepoids, marquent un déséquilibre. On a déjà parlé de l'excès d'affirmation de soi. L'humilité excessive, elle, se manifeste par le manque de confiance en soi, par le complexe d'infériorité, trop fréquent chez les enfants dociles que des adultes ont écrasés de leur supériorité vraie ou fausse. Combien n'arrive-t-il pas souvent, même dans notre pays qui se croit si civilisé, qu'on manque de civilité à l'égard des enfants ! Questionnent-ils, on leur répond durement qu'ils aient à se taire. Agir grossièrement, c'est rendre grossier. Le mimétisme psychologique porte les petits à nous singer jusque dans leur opposition à nos actes et à notre volonté. Pourquoi ne pas adopter vis-à-vis d'eux le ton d'une parfaite gentillesse qui, n'est-il pas vrai, devrait aller sans dire ?

Une des fautes les plus fréquentes des adultes est aussi d'intervenir à tout propos, hors de propos dans le déroulement concentré des activités ou des pensées de l'enfant — quand celui-ci a le privilège de savoir se concentrer, se « centrer ». — Briser une activité en cours est toujours défavorable. Il faut y regarder à deux fois avant de s'y croire autorisé [1] !

Qui veut enseigner l'« humanité » doit adopter une attitude humaine. *Maxima debetur puero reverentia.* Tout être humain — l'enfant aussi, l'enfant surtout — est un mystère en soi. Il s'y passe mille et mille choses que nous ignorons. « Tout ce que je sais, c'est que je ne sais rien. » Le mot de Socrate est ici bien à sa place. Dès lors le meilleur moyen pour aborder comme il le faut et quand il le faut l'âme enfantine, c'est d'attendre ses questions. Tôt ou tard, si nous avons sa confiance, l'enfant vient à nous : preuve que son intérêt est éveillé et que nous incarnons, un instant et dans un cas précis, la Providence.

[1] Il y a même à cette rupture de la cohésion mentale un danger qu'a mis en lumière la psychologie des processus du subconscient. Cf. Robert Desoille : *La Méthode du rêve éveillé*, Paris, 1937.

Il est un point sur lequel notre respect — ou notre manque de respect — des jeunes peut avoir des conséquences incalculables ; c'est lorsqu'il s'agit de leur vie affective et, singulièrement, de leurs premiers enthousiasmes et de leurs premières amours. La psychologie a mis en lumière à la fois l'intensité de ces états d'âme et la pudeur dont ils s'enveloppent, leur besoin de demeurer secrets. S'en moquer, les divulguer, cela crée des déchirements irrémissibles. Une âme déflorée est souvent irrémédiablement gâtée, comme une fleur que l'on aurait froissée.

Sans doute faut-il ouvrir les yeux. Parmi les jeunes, il en est de types divers. En matière amoureuse, les uns sont lents à évoluer ; d'autres, précoces ou tardifs, ont l'évolution rapide tout en demeurant sains. C'est à l'occasion des types à la fois rapides et pathologiques que notre intervention devra se manifester pour la sauvegarde d'autrui et pour la guérison — si la guérison est possible — du sujet lui-même.

(*A suivre.*) Ad. F.

A QUAND LA FIN DES EXPÉRIENCES ?

L'article intitulé « L'écriture suisse », de M. R. Dottrens, paru dans *L'Educateur* (Nos 39, 40, 41) semble vouloir préparer le corps enseignant genevois à une nouvelle réforme de l'écriture.

Depuis 20 ans, nous avons changé trois fois d'écriture. Après l'anglaise, trop raffinée, nous avons essayé la droite qui elle-même fit place à la « script ».

M. R. Dottrens, qui fut pendant longtemps l'unique défenseur de celle-ci, nous démontra, à plusieurs reprises, au cours de ces dernières années, que la « script » satisfaisait parfaitement aux diverses qualités qu'on réclame d'une écriture : lisibilité, régularité, vitesse. Les nombreuses expériences tentées à l'école du Mail prouvaient que la « script » était aussi rapide que l'anglaise ou la droite, tout en offrant le double avantage d'être plus facile et de ne pas subir les altérations de ces écritures. Enfin, les caractères de la script sont à peu près les mêmes que les caractères typographiques, ce qui facilite sensiblement l'enseignement de la lecture. J'ajouterai qu'il n'a jamais été question de considérer la « script » comme une écriture de transition, réservée aux degrés inférieurs, mais que ses partisans la présentaient comme l'écriture définitive employée dans tous les degrés de l'école primaire. Cependant, certains collègues et nombre de parents restèrent des adversaires de cette innovation, estimant que cette écriture n'était pas pratique, particulièrement pour les enfants appelés à fréquenter les écoles secondaires. Entendons-nous une fois pour toutes : l'élève secondaire, quel que soit son type d'écriture, écrit médiocrement pour la simple raison qu'il doit prendre

des notes rapides et que la plus belle écriture ne résiste pas à cette épreuve. C'est, vraisemblablement, pour cette raison qu'on a inventé la sténographie. Il semble donc que tous les obstacles que la « script » a rencontrés sont écartés. Dès lors, on ne comprend plus le but de l'article de M. R. D. Pourquoi nos autorités scolaires se préoccuperaient-elles de l'enseignement de l'écriture, si le problème est résolu ?

Pourquoi enseignerait-on deux écritures au cours de la scolarité primaire, si celle que nous pratiquons est excellente ?

Car, quoique en dise M. R. D., l'étude de l'écriture suisse (Hulliger) nécessite l'apprentissage successif de deux écritures dont le type est profondément différent par la forme et la construction. Jugez-en vous-mêmes :

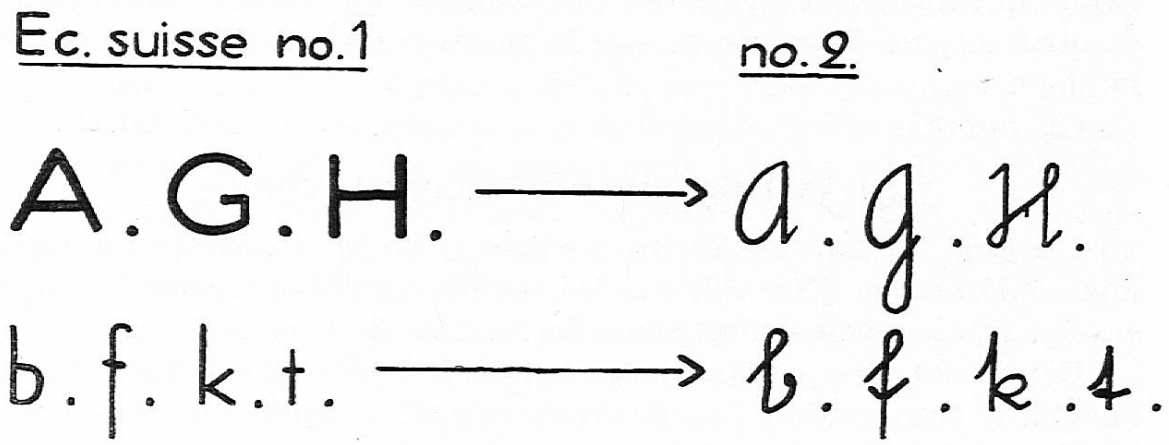

Personne ne contestera que, pour passer de l'une à l'autre de ces deux écritures, il faut un véritable enseignement dont nous n'avons que faire dans les degrés supérieurs de notre école primaire.

Nous pensons qu'à la fin de la 3e année, un élève doit posséder la technique de l'écriture, que le travail du maître, dès la 4e, consiste à entretenir cette technique et à éviter que l'écriture ne subisse de trop fortes déformations, qu'enfin le maître doit exercer l'enfant à écrire de plus en plus rapidement en recherchant des modifications de tracé augmentant cette rapidité. Il est à remarquer que, d'eux-mêmes, les enfants découvrent ces modifications lorsqu'ils sont obligés d'écrire rapidement. Qu'on nous propose des recherches dans ce sens, cela nous semble juste ; qu'on surcharge le programme des degrés supérieurs de l'enseignement d'une nouvelle écriture, c'est une erreur.

M. R. D. nous dit que l'écriture suisse révèle « les tendances de l'esthétique contemporaine » voilà un avis qui est loin d'être unanime et que, personnellement, je ne partage pas... Nous ne croyons pas non plus que, même pour une faible part, l'unité de l'écriture puisse

être « un des aspects de l'unité nationale !... Pour conclure, nous pensons que le problème de l'écriture n'a pas, à Genève du moins, « l'acuité » que M. R. D. veut lui donner et jugeons inutile l'essai d'une nouvelle écriture. En comparaison avec d'autres problèmes qui se posent quant à notre enseignement (plan d'ensemble, orientation de notre programme vers la vie pratique, liaison avec l'enseignement secondaire..., etc.) le problème de l'écriture est un détail peu important. Enfin, si les expériences ont du bon, c'est à la condition de ne pas être continuelles et, qu'à raison d'une écriture tous les dix ans, on risque fort de sombrer dans le grotesque. Nos élèves ne sont pas des cobayes. G. P.

TEXTE LITTÉRAIRE PORTRAIT

Le petit Claude.

Il portait un vieux chapeau de paille, une culotte rapiécée, avec deux bretelles croisées dans le dos où bouffait sa chemise bise. Il avait ce même visage terreux, mais d'une argile plus fine, avec de ras cheveux blonds et des yeux clairs. Leste et agile, sa paire de sabots à la main, il trottait sur la poussière, l'herbe ou les cailloux, de ses pieds nus, durcis et calleux. J'aimais beaucoup sa compagnie, il était doux, silencieux, adroit à une infinité de choses. Il trouvait dans les haies les plus touffues des trous invisibles pour s'y glisser ; il connaissait les fossés où, dans la glaise, l'eau séjourne ; il excellait à escalader les échaliers, à ouvrir les barrières que ferment des verrous de bois et qui tournent sur des gonds d'osier tordu ; il savait des coins de prairies où l'herbe est haute, les fourmilières et leurs monticules vivants, les nids de guêpes aux creux des vieux saules, les mares à grenouilles, toutes vertes de conferves où leur saut creuse des trous noirs qui se referment sur elles.

HENRI DE RÉGNIER : *Couleur du temps.*
Mercure de France, édit.

L'ÉCOLE ET LA NATURE

LES VITAMINES *(Suite)*

Voici les données schématiques de Randoin et Simonnet sur un certain nombre d'aliments usuels. J'ai désigné par les chiffres 0, 1, 2, 3, 4, 5, les teneurs en vitamines nulle, faible, moyenne, forte, très forte et remarquable. Il va sans dire que ces valeurs sont très approximatives et qu'elles n'expriment que des appréciations. *(Voir le tableau de la page suivante.)*

Aliment	Vit. C Scorbut	Vit. B Béribéri	Vit. A Croissance	Vit. D Rachitisme	Vit. E Reproduction
Pain blanc	0	1	1	0	0
Pain complet	0	3	2	0	2
Pâtes alimentaires	0	1	0	0	0
Pommes de terre	2	2	1	0	0
Légumineuses	0	3	2	0	2
Navet	2	2	1	0	0
Carotte	3	3	3	0	0
Epinard	3	3	3	0	0
Haricot vert	3	3	1	0	0
Chou	5	3	2	0	0
Artichaut	0	3	2	0	0
Chou-fleur	3	2	2	0	0
Tomate	5	2	3	0	0
Oignon	3	2	0	0	0
Salade (laitue, etc.)	4	2	2	0	4
Citron, orange	5	3	3	0	0
Raisin	3	2	0	0	0
Pomme, poire	2	3	0	0	0
Banane	3	2	1	0	0
Amande, noix	0	3	2	0	3
Viande grasse	1	2	2	0	3
Viande maigre	1	2	1	0	2
Jus de viande crue	2	2	0	0	0
Foie	2	4	4	0	4
Cervelle	0	3	3	0	0
Hareng, sardine	0	1	3	3	0
Huître	4	2	4	1	0
Jaune d'œuf	0	4	4	2	0
Blanc d'œuf	0	0	0	0	0
Lait frais	1	3	2	2	1
Crème et beurre frais	0	0	5	2	2
Fromage gras	0	1	3	1	0
Lait condensé	0	2	2	1	1
Lait en poudre	0	3	1	1	0
Huile d'olive ou d'arachide	0	0	1	0	2
Huile de foie de morue	0	0	4	5	0
Levure de bière	0	5	0	0	0
Germe de blé	0	5	3	0	5
Vin	1	2	0	0	0
Vinaigre	0	2	0	0	0
Saindoux	0	0	1	0	0
Margarine	0	0	traces	0	0
Sucre	0	0	0	0	0
Chocolat	0	0	0	0	0

Remarques sur ce tableau :

Les aliments cités qui sont pratiquement dépourvus de vitamines sont le chocolat, le sucre, le blanc d'œuf, la margarine, le saindoux.

Sur la base de ce tableau, et en tenant compte des effets désastreux des cuissons excessives, on peut affirmer la nocivité des aliments suivants quand ils constituent l'essentiel des repas quotidiens :

le pain blanc	les concentrés de bouillon et de potages
les farines purifiées	les extraits d'aliments divers
les pâtes alimentaires	les confitures
les viandes stérilisées ou trop cuites	

Beaucoup plus de gens qu'on ne le croit communément souffrent d'avitaminose plus ou moins déclarée, qui font des aliments ci-dessus la base de leur nourriture quotidienne, surtout ceux qui, de surcroît, « n'aiment pas les légumes » ou « ne tiennent pas à la salade ni aux fruits ».

Sans tomber dans la maniaquerie, on peut s'arranger sans difficulté à introduire dans son ordinaire, la carotte, la tomate, le citron, le lait. Chacun peut choisir, dans les « aliments protecteurs » suivants, ceux qui conviennent à sa gourmandise particulière et aux susceptibilités propres de son appareil digestif. J'ai souligné ceux qui sont de haute valeur.

les *salades*	le pain complet
les *tomates*	le *beurre*
les *fruits frais (citron)*	le *lait et le fromage*
les carottes et pommes de terre	les *poissons gras* (hareng, sardine)
les haricots verts	le *foie* et la cervelle
les épinards et les choux	les *œufs*
les potages de légumes frais	les viandes grillées

En consultant le tableau on verra pour quelle vitamine particulière chacun de ces aliments est recommandable.

Les très rares aliments qui peuvent régulièrement fournir aux enfants de la vitamine antirachitique sont les œufs, le lait et ses dérivés. Encore faut-il spécifier que seul le lait des vaches au pâturage est vraiment actif.

Quelques aliments de choix relèvent de la thérapeutique et sont donc ordonnés comme traitements par les médecins, mais ils peuvent utilement être pris à titre préventif.

Ce sont :

l'huile de foie de morue	la carotte crue râpée
la levure de bière	le jus de citron
le blé germé	

Conclusion.

Il saute aux yeux qu'une alimentation variée assure à l'organisme un apport constant de toutes les vitamines. Que cette variété est accessible aux plus modestes budgets, pourvu qu'on n'abuse pas des conserves. Que dans nos régions, seuls sont menacés *gravement* les petits enfants nourris par des mères ignorantes et les « grands enfants » dont les goûts sont trop exclusifs et qui ne mangent que des deux ou trois plats auxquels ils sont accoutumés.

E. D.

LES LIVRES

Welt- und Schweizergeschichte, Lehrbuch für die Sekundarschulen und Progymnasien des Kantons Bern, par le Dr Ernst Burkhard. A. Francke, édit., Berne.

Ce premier volume s'étend des origines à la veille de la Réformation. L'auteur s'efforce de rendre aussi vivante que possible l'évocation de cette longue tranche d'histoire. C'est en avion que nous partons pour cette exploration rétrospective ; c'est du paysage familier de nos champs et de nos bois que surgissent nos ancêtres de l'âge de la pierre.

La vie de l'antiquité méditerranéenne est résumée dans les cinquante premières pages. La naissance de l'écriture et de l'architecture, le développement du commerce sont commentés avec simplicité, et l'évolution de la pensée jusqu'aux débuts du christianisme est rendue sensible aux élèves.

La plus grande partie du volume est consacrée à l'histoire de notre pays et aux événements qui l'ont influencée. Le livre se termine par les grandes découvertes géographiques du 15e siècle et l'invention de l'imprimerie.

Des croquis et cartes particulièrement bien choisis illustrent cet ouvrage de valeur.

Alb. R.

Trois Petits Pierrots par Claude Dermantes (Mlle Demaurex), éditions de la Baconnière, Neuchâtel.

Trois petits garçons pleins de santé et d'appétit, tantôt turbulents, tantôt sensibles, s'amusent sous le regard attendri et pourtant plein de ferme autorité de leur maman. Leurs jeux sont ceux de tous les autres petits garçons, leurs réflexions sont celles de tous les petits garçons et c'est sans doute pourquoi chacun prendra plaisir à voir s'ébattre ce petit trio aussi réjouissant qu'un éclat de rire au soleil.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A. LAUSANNE

L'ÉCOLE LEMANIA
PRÉVOIT tous les cas
LAUSANNE
PRÉPARE à tous les examens

Hôtel Victoria
CHEXBRES
vue étendue sur les Alpes et le Léman.
CONFORT MODERNE. Miles Chappuis, propr.
PRIX DE FR. 6.– A 7.50
TÉLÉPHONE 5 80 01

Les ÉTRENNES que vous offrez sont un indice de votre goût...
voyez donc nos belles nouveautés :
foulards, écharpes, guêtres, gilovers
gilets laine, chemises, cravates, ceintures
coins de feu, robes de chambre, sous-vêtements
KOCHER
Rue du Pont 7
Lausanne
Téléph. 2.84.96

Prêts sans caution, rapides, discrets, aux membres du corps enseignant. Rembours. : 12 à 24 mois. Références 1er ordre. Va sur place. Timbre-réponse. Banque de Prêts S. A., Paix 4, Lausanne.

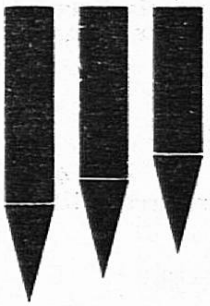

Empaillage de tous les animaux pour écoles
Fabrication de Fourrures
Chamoisage de peaux
Labor. zool. et Pelleterie, M. Layritz, Bienne 7, ch. d. Pins 15

Bibliothèque Nationale
Suisse,
BERNE.

QUELQUES NOUVEAUTÉS

MARC A. BISCHOFF

LA POLICE SCIENTIFIQUE

LES HOMICIDES — LES VOLS — LES INCENDIES CRIMINELS
LES FAUX — LA FAUSSE MONNAIE

Un volume in-8° avec 45 gravures, broché . . . . . Fr. 6.—

Cet ouvrage destiné aux spécialistes comme aux profanes est une étude complète des progrès réalisés par la police scientifique moderne.

GEORGE CLAUDE

FEMMES

Un volume in-16 broché . . . . . Fr. 3.50

Ces pages si compréhensives de l'âme féminine, de ses joies et de ses chagrins, sont pleines de vie, de sensibilité et de courage. Elles seront bienfaisantes à beaucoup de lectrices et de... lecteurs.

ERNEST MANGANEL

UNE ILE, MAJORQUE

Un volume petit in-16 broché . . . . . Fr. 3.50

Ni la rouge, ni la blanche, celle de toujours : vision neuve, description vivante et colorée.

JEAN PEITREQUIN

LE PLAISIR D'Y VOIR CLAIR

Un volume in-16 broché . . . . . Fr. 3.50

Dans cet ouvrage si vivant, où abonde l'humour, l'auteur va du sourire qui détend au tonique de l'esprit et du cœur et le lecteur goûtera « Le plaisir d'y voir clair ».

THÉODORE ROUFFY

ROULEZ TAMBOUR...!

CARNET D'UN MOBILISÉ DE 1914-1915

Un volume in-16 broché . . . . . Fr. 4.50

Tous les hommes qui, de 1914 à 1918 ont été appelés à couvrir la frontière retrouveront dans ce volume, dédié aux soldats de tous grades, leurs souvenirs notés au jour le jour au milieu d'eux, par un des leurs.

GEORGES WAGNIÈRE

LA SUISSE ET LA GRANDE GUERRE

Un volume in-8° carré broché . . . . . Fr. 4.50

Indispensable pour juger les événements de 1914 à 1918 en Suisse, ces mémoires se lisent avec le plus puissant intérêt.

Dr EDOUARD WYSS-DUNANT

MES ASCENSIONS EN AFRIQUE

Préface du Colonel divisionnaire Grosselin, président du Club alpin

Un volume in-8° avec 5 croquis et 30 photographies hors texte . . . broché Fr. 6.50
relié Fr. 9.—

Voici une randonnée immense sous le soleil de l'Equateur parmi les glaciers et les banquises du Kibo et jusqu'aux cimes mystérieuses du Hoggar.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Editeurs responsables : C. GREC et A. RUDHARDT.

LAUSANNE, 24 décembre 1938 LXXIVe ANNÉE — N° 46

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux II. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

NAVILLE & Cie

GENÈVE

Choix incomparable de livres pour cadeaux

Catalogue à disposition

Tous articles de papeterie

Au parasol moderne

Genève { 1, Rue de la Croix-d'Or
13, Pl. des Eaux-Vives (Angle Terrassière)

Offre toutes les dernières nouveautés en
Capuchons en soie huilée.
Tom-pouces, Parapluies pliants, parapluies-cannes
etc.
Escompte spécial sur présentation de la carte d'instituteur.

Hôtel Victoria

CHEXBRES

vue étendue sur les Alpes et le Léman.

CONFORT MODERNE.
Miles Chappuis, propr.

PRIX DE FR. 6.– A 7.50
TÉLÉPHONE 5 80 01